

25 mars 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les réformes nécessaires à une reprise de la croissance économique, notamment toutes celles visant à favoriser la création et la vie des entreprises, à Paris le 25 mars 2003.

Monsieur LADREIT de LACHARRIERE,

Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie,

Monsieur le ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Jury de l'Audace créatrice,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,

Mesdames et Messieurs,

A mon tour, j'adresse toutes mes félicitations très chaleureuses à l'entreprise NATUREX et à son fondateur, M. Jacques DIKANSKY, ainsi bien entendu qu'à l'ensemble de ses équipes et collaborateurs. Leur travail, le succès économique qu'ils ont construit, si vite et si bien, trouvent dans ce prix de l'Audace créatrice une reconnaissance bien méritée.

Cette entreprise d'Avignon a su trouver effectivement, son Président vient de nous le rappeler, un créneau original en développant toute une gamme de produits naturels et en diversifiant ses débouchés dans l'industrie alimentaire, dans les arômes et dans la parapharmacie.

Depuis trois ans, elle a accru de manière constante le nombre de ses collaborateurs, portée par la forte croissance de son chiffre d'affaires - plus de 80%, je crois, en 2002 - et par sa bonne rentabilité.

Son parcours souligne aussi l'importance de l'ouverture internationale pour notre économie puisque NATUREX est implantée au Maroc et aux Etats-Unis et réalise 92 % de ses ventes à l'étranger.

Je voudrais également dire mon estime aux sociétés finalistes. Toutes auraient mérité probablement d'être distinguées. Aux côtés des lauréates des années précédentes, des entreprises CIS, PINGUELY-HAULOTTE ou ALTEN, elles témoignent de la diversité des activités où malgré les handicaps, notre pays, néanmoins, excelle. Un des grands mérites du prix que vous avez créé, Monsieur le Président, est d'offrir ainsi, chaque année, un regard sur l'entreprise française.

Je remercie les membres du jury, ainsi que les journaux partenaires, - partenaires d'ailleurs depuis l'origine - et j'adresse à tous les entrepreneurs ici présents et à leurs salariés un salut tout à fait chaleureux.

En fondant ce prix, vous avez, Monsieur le Président, défendu des valeurs qui vous sont chères depuis longtemps, je peux en témoigner, et que vous avez su également mettre en pratique.

Les lauréats du prix de l'Audace créatrice peuvent en témoigner : le succès d'une entreprise se construit d'abord sur la qualité de son projet humain et aussi sur son aptitude à assumer l'ensemble de ses responsabilités dans la société.

Lorsque ce prix a été lancé, la croissance connaissait un ralentissement. Dans ce contexte difficile, vous aviez voulu montrer avec éclat que les entrepreneurs, vous l'avez évoqué tout à l'heure dans votre propos, ne sont jamais de simples spectateurs de la conjoncture, bonne ou mauvaise : ils anticipent, innovent, se démènent, réagissent, s'adaptent, créent, car le

développement de l'activité est avant tout affaire de vitalité, de dynamisme et d'initiative. Vous aviez voulu faire reculer, à l'époque vous me l'aviez dit, je m'en souviens, la frilosité et le pessimisme, vous avez voulu valoriser le courage et la prise de risques pour investir et créer des emplois. Et vous avez fait de cet événement un engagement pour la croissance et l'emploi, un acte de confiance dans les ressorts profonds de notre économie et donc de notre pays. La même confiance doit nous animer aujourd'hui alors que la croissance ralentit. Depuis mars 2001, le chômage s'accroît de nouveau, avec tout ce qu'il représente d'angoisses, de souffrances et de difficultés matérielles. Dans le monde, en Europe et en France, beaucoup d'acteurs économiques sont dans une période d'attente, nous l'évoquions tout à l'heure ensemble et notamment du fait des événements internationaux actuels qui n'arrangent évidemment rien. Quand la situation économique est difficile, il faut redoubler d'énergie pour faire réussir les entrepreneurs, soutenir leur dynamisme et leur capacité d'innovation, alléger les charges, les contraintes et les formalités qui pèsent sur eux.

Nous devons désormais nous tourner vers l'entreprise, comme l'évoquait Francis MER il y a peu de temps dans une émission, avec confiance. La croissance est à la fois une oeuvre collective et le fruit de projets individuels. Elle se construit grâce à l'innovation des entrepreneurs, à leur volonté de concevoir des produits et des services originaux et de prospecter de nouveaux marchés.

Je suis certain que la France peut retrouver une croissance soutenue dès que la situation internationale sera stabilisée. Nous devons faire les réformes trop longtemps retardées afin d'accélérer le retour de la croissance et d'en tirer le meilleur parti pour l'emploi. Le devoir de l'Etat est de garantir aux entrepreneurs de notre pays comme aux investisseurs internationaux un cadre attractif où leurs projets puissent se développer au bénéfice de tous.

Le Gouvernement a déjà engagé un certain nombre d'actions. Aider les entreprises de notre pays, alléger leurs charges, simplifier les réglementations qui pèsent sur elles, c'est son ambition et c'est donner à la France ses meilleurs atouts pour la croissance et le développement. C'est créer les emplois dont nous avons besoin et donc lutter contre le chômage de la manière la plus efficace. C'est aussi renforcer l'égalité des chances. Car pour beaucoup d'artisans, de commerçants, de salariés ou d'entrepreneurs d'origine modeste, la création d'une entreprise a été et reste un facteur d'ascension sociale, d'émancipation et d'épanouissement.

La force des sociétés modernes dépend directement du dynamisme de leur tissu industriel et commercial. La valeur ajoutée de l'entreprise est un plus pour l'ensemble de la collectivité. La prospérité des entreprises, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, des créateurs, c'est la croissance et le succès de notre pays, c'est l'emploi et le pouvoir d'achat des Français, pour demain et pour l'avenir.

La force des sociétés modernes dépend directement du dynamisme de leur tissu industriel et commercial. La valeur ajoutée de l'entreprise est un plus pour l'ensemble de la collectivité. La prospérité des entreprises, des commerçants, des artisans, des paysans, des créateurs, c'est la croissance et le succès de notre pays, c'est l'emploi et le pouvoir d'achat des Français, pour demain et pour l'avenir.

Nous sommes fiers de compter en France des centaines d'entreprises qui, chacune dans leur secteur, bénéficient d'une reconnaissance internationale et sont souvent les leaders mondiaux dans leur domaine. Je pense à l'industrie lourde : à l'aluminium, au ciment, au verre, à l'acier. Je pense à l'aéronautique ou à l'automobile : les constructeurs mais aussi les fabricants d'équipements ou de pneumatiques. Je pense aussi à tous ces domaines où des groupes français implantés dans le monde entier côtoient des entreprises petites ou moyennes d'un dynamisme remarquable : c'est le cas de l'agroalimentaire, du bâtiment et des travaux publics mais aussi de l'industrie du luxe ou de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme, et d'autres encore.

Enfin, notre vitalité est remarquable dans le secteur crucial des services, dans le développement des technologies de communication et sur toutes les nouvelles frontières scientifiques, des nanotechnologies aux biotechnologies. Certes, nous avons pris du retard ces derniers temps. Cela n'est pas irrémédiable et, avec détermination et courage, nous pouvons le rattraper.

Les exemples ne manquent pas. Nous devons appuyer ces réussites, préparer celles de demain et renforcer la densité de notre réseau d'entreprises. En matière de création d'entreprises, la France accuse encore un retard pénalisant par rapport à ses principaux partenaires. Elle compte un million d'entreprises de moins que le Royaume-Uni. C'est autant d'occasions en moins d'innover, d'exporter, de créer de l'emploi et des richesses.

Le Premier ministre, le ministre de l'Economie et des Finances, et les membres du Gouvernement connaissent bien l'entreprise, ses réalités et ses difficultés. Avec Francis MER, que je salue ici, un homme d'entreprise aujourd'hui en charge l'économie et les finances de la France. La politique du Gouvernement est guidée par le souci de libérer les énergies et de lever les contraintes pesant sur l'économie, avec comme objectif de permettre la création d'un million d'entreprises en cinq ans.

C'est dans ce sens que plusieurs actions ont été engagées. Je pense à l'assouplissement des règles concernant les heures supplémentaires ainsi qu'à la baisse des charges sociales et de la fiscalité, qui a contribué à ramener à 44 % le poids des prélèvements obligatoires en 2002, ce qui n'est pas suffisant mais ce qui était nécessaire. C'est déjà un progrès, sur un chemin qui doit être poursuivi dans toute la mesure de nos moyens, de vos moyens. Je pense aussi aux mesures d'aide à la création d'entreprises contenues dans le projet de loi que Renaud DUTREIL présente en ce moment au Parlement et qui a été élaboré avec beaucoup d'intelligence, je trouve, et de sens de l'opportunité et de l'actualité.

Les études le montrent : plus de dix millions de Français aimeraient pouvoir créer leur entreprise. C'est pour notre pays un formidable réservoir d'énergie, de créativité et de richesse. Nous devons favoriser le changement de mentalité, créer le cadre juridique qui conduise nos concitoyens à ne pas renoncer à ce projet.

Le Gouvernement a ouvert d'autres chantiers importants pour soutenir l'activité économique et le développement des entreprises.

La législation doit d'abord mieux prendre en compte la réalité des PME, du commerce et de l'artisanat. Cela passe notamment par la création d'un statut du chef d'entreprise et de son conjoint. Cela passe aussi par un meilleur accès aux financements, auprès des banques de détail, de fonds spécialisés ou d'investisseurs providentiels, afin que les petites structures trouvent les capitaux nécessaires à toutes les étapes de leur développement.

Cela suppose enfin la possibilité de repartir après un échec. Les entrepreneurs que vous êtes le savent bien : tous les projets ne réussissent pas, même lorsqu'ils ont été bien conçus, même lorsqu'ils ont été bien menés et avec énergie. Ceux qui les ont portés doivent pouvoir bénéficier d'une nouvelle chance.

Le Gouvernement doit aussi poursuivre ses efforts de simplification administrative pour les entreprises. Harmonisation des systèmes d'exonération des cotisations sociales, création d'un guichet social unique, suppression des déclarations redondantes grâce à une meilleure communication entre les administrations, mise en place d'instruments de déclaration simplifiée, sur le modèle du chèque emploi service. J'attends beaucoup des ordonnances prévues par le projet d'habilitation récemment adopté par le Conseil des ministres et j'invite les entreprises à faire au Gouvernement des propositions ambitieuses sur ces différents sujets.

Parallèlement à cette action en faveur des entreprises, la politique du Gouvernement vise à modifier leur environnement économique et à renforcer la croissance de notre pays.

Les ressources humaines sont le premier moteur de la croissance. Il faut rendre toute leur place au travail et à la formation. La formation initiale est essentielle : nous devons renforcer l'enseignement du commerce et de la gestion, mettre l'accent sur les cursus scientifiques et la connaissance des langues, développer l'apprentissage, favoriser l'insertion des jeunes dans l'entreprise. Il faut aussi tirer les conséquences de l'évolution continue des qualifications et organiser beaucoup plus systématiquement la formation tout au long de la vie. Enfin, il est crucial d'augmenter le taux d'activité des plus de 50 ans, dont le départ prématuré du marché du travail se traduit par un immense gâchis financier et humain et par une perte irréparable de savoir-faire pour notre économie.

Le deuxième moteur de la croissance, c'est le progrès scientifique et technique. Le

Le deuxième moteur de la croissance, c'est le progrès scientifique et technique. Le Gouvernement a dressé un plan ambitieux pour la recherche et l'innovation. Nous devons également poursuivre activement le développement des nouvelles technologies de l'information qui constitueront, pour longtemps, un facteur important de la croissance. L'éclatement de la bulle financière ne doit pas conduire l'économie française à délaisser ce secteur : le temps des spéculateurs de l'internet est fini, mais celui des entrepreneurs ne fait que commencer. Toutes les sociétés, tous les chefs d'entreprise connaissent les gains de productivité et d'inventivité dont les nouvelles technologies sont porteuses.

Enfin, nous devons jouer pleinement du levier que constitue la modernisation des services publics, que ce soit à travers la décentralisation, le redéploiement de moyens vers les secteurs prioritaires ou l'amélioration de la gestion publique.

Dans le contexte difficile que nous traversons, l'Etat doit faire sa part du travail en matière de réformes. A l'image des entreprises, il doit s'adapter. Accroître sa rapidité de réaction, en faisant en sorte que chaque décision soit prise au meilleur niveau. Revoir ses modes d'organisation pour encourager l'initiative et récompenser le mérite. Etre à l'écoute de ses partenaires et des usagers de l'administration. Veiller à l'utilisation optimale de chaque euro prélevé sur l'économie. C'est essentiel pour améliorer le service rendu à nos concitoyens et notamment aux entreprises, mais aussi pour maîtriser l'évolution des dépenses publiques et permettre la poursuite de la baisse des prélèvements obligatoires. C'est pourquoi j'ai fait de la réforme de l'Etat l'une des priorités de l'action publique.

Monsieur le Président, cher Marc

Mesdames et Messieurs,

L'esprit d'entreprise nous est plus que jamais précieux. Comme toute création, il fait appel à l'inspiration, à la rencontre heureuse d'une situation et d'une volonté. Nous devons favoriser cette étincelle, cette envie de fédérer un groupe humain dans une aventure commune. C'est cette volonté que récompense le prix de l'Audace créatrice. C'est cet élan dont notre pays a besoin aujourd'hui.

Le Gouvernement s'est fermement engagé dans une politique favorable au développement économique. Ce cap est évidemment le bon.

A vous de traduire ces initiatives sur le terrain par votre engagement dans la vie économique, car c'est de vous que dépend la création de richesses et d'emplois.

Je vous remercie.